



## Labandon de l'UDC propulse Rebecca Ruiz au Château

Coup de théâtre: le candidat UDC Pascal Dessauges renonce à se présenter au second tour et permet à la socialiste d'être élue tacitement

**Vincent Maendly  
Renaud Bournoud**

**U**ne brève allocution du chancelier d'État Vincent Grandjean, mardi à 12 h 15 au pied de l'esplanade du château Saint-Maire, a valu confirmation officielle. Une seule candidature a été enregistrée pour le second tour de l'élection au Conseil d'État à l'échéance du délai fixé à midi. Celle de la socialiste Rebecca Ruiz, rayonnante à ses côtés. «L'élection est tacite quand il y a autant de candidats que de sièges à pourvoir», dit la loi. Dont acte.

Rebecca Ruiz remplacera donc Pierre-Yves Maillard au sein du collège. Elle écrit une page de l'histoire du Conseil d'État, dont elle sera le 155<sup>e</sup> membre depuis la constitution de cet organe en 1814. La criminologue est élue à 37 ans, soit à quelques mois près l'âge qu'avaient aussi les ministres Pascal Broulis et Pierre-Yves Maillard lors de leur entrée au gouvernement vaudois.

Pour que le PS puisse déboucher le moussoux si tôt, il a fallu que l'UDC abandonne la partie. Le faible score du candidat agrarien Pascal Dessauges au premier tour de l'élection dimanche - 37,5% contre 46,5% pour la socialiste - a fini par convaincre le parti de droite qu'il valait mieux déposer les armes. Cette rumeur circulait depuis la veille, mais les huiles de l'UDC ont gardé le secret jus-

qu'à la tenue d'une conférence de presse, donnée à 9 h.

«L'asser-  
mentation  
de Rebecca Ruiz  
est prévue le  
mardi 7 mai devant  
le Grand  
Conseil»

**Nuria Gorrite** Présidente  
du Conseil d'État

### Épargner le contribuable

Devant les journalistes, Pascal Dessauges a fait une courte déclaration: «Je ne jette pas l'éponge, a-t-il tenu à préciser. J'agis de manière pragmatique. J'ai toujours été soucieux des deniers publics. Je prends mes responsabilités en évitant aux contribuables vaudois la dépense de plus d'un demi-million de francs dans une nouvelle élection dont l'issue ne peut malheureusement pas être favorable.» À noter que le président du parti, Jacques Nicolet, n'était pas présent pour ce moment particulier. «Il est en session à Berne», l'a excusé Kevin Crausaz, secrétaire général de l'UDC.

Les sites d'information ont rapidement répercuté la nouvelle, véritable coup de théâtre. Peu avant l'ouverture du Grand Conseil, qui tenait sa séance hebdomadaire le matin même, les députés ont commencé à se montrer les uns aux autres l'écran de leur smartphone. À la buvette, la nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre. Il y a ceux qui tombaient des nues et ceux qui disaient s'en être doutés. Très vite s'est posée la question cruciale: un autre parti va-t-il empêcher que l'élection se joue tacitement?

Le PLR a exclu de relever le gant en présentant l'un des siens à la place de Pascal Dessauges. «Décision prise lors de l'AG du 16 janvier déjà», rappelait le président des libéraux-radicaux, Marc-Olivier Buffat.

Et puis a couru l'hypothèse d'un revirement du député Axel Marion, le candidat centriste aux 6% de votes qui, lundi, avait annoncé son retrait par le biais d'un communiqué. Il ignorait alors que l'UDC n'irait pas au combat. Comme il avait dépassé le seuil légal de 5%, il avait aussi le droit de se représenter, histoire d'offrir une alternative aux électeurs. «Je me suis tout de même questionné», glissera-t-il à la sortie de l'hémicycle. Mais non. Midi sonnait. Le chancelier n'avait plus qu'à achever le suspense.

Déboulant au pied du Château encadrée de la présidente du PS vaudois Jessica Jaccoud et de Siméon Goy, membre de son comité de campagne, Rebecca Ruiz a donné aux médias ses premières réactions (*lire l'encadré*). Souriante, tout en gardant le sérieux qu'impose la solennité du moment. Les députés roses-verts étaient là pour faire la claque et féliciter l'héroïne du jour, revenue de Berne avec l'assurance qu'elle n'aurait pas à disputer ce deuxième tour le 7 avril. «Je ne m'y attendais pas, a-t-elle avoué.

Dimanche à l'émission «Forum», Pascal Dessauges était déterminé à aller jusqu'au bout. Et puis, lundi soir, on a appris qu'il y avait cette conférence de



presse de  
l'UDC, à 9 h,

une heure inhabituelle. Alors on s'interrogeait.» Pour l'anecdote, même son camarade le conseiller fédéral Alain Berset ne croit pas à l'abandon de la droite, lui confie-t-il peu avant que la nouvelle tombe.

### La présidente improvise

Toujours sur cette place du Château qu'elle arpentera bientôt régulièrement, la nouvelle élue a aussi eu droit au mot de bienvenue de la présidente du gouvernement, en «mode improvisation». L'occasion pour Nuria Gorrite de préciser la suite des événements, qui reste inchangée malgré ce rebondissement. «Pierre-Yves Maillard quittera ses fonctions le vendredi 3 mai à minuit. L'assermentation de Rebecca Ruiz est prévue le mardi suivant, c'est-à-dire le 7 mai, devant le Grand Conseil. Elle participera donc à sa première séance de gouvernement le lendemain, mercredi 8 mai.»

L'attribution de son département se sera réglée en amont de ces officialités, lors d'une séance prochaine du «gouvernement nouvellement élu», à laquelle elle participera donc d'ores et déjà en remplacement de «PYM». «Cela ne signifie pas forcément qu'il y aura une nouvelle répartition des départements», a prévenu Nuria Gorrite. «C'est une obligation légale de procéder par une telle discussion.» Il reste vraisemblable que Rebecca Ruiz héritera du maroquin de Pierre-Yves Maillard, soit la Santé et le Social, des sujets sur lesquels la socialiste est déjà profilée.

## L'élue réagit

## «Je salue la décision courageuse de Pascal Dessauges»

La future conseillère d'État a répondu à quelques questions des médias sur le parvis du Château. L'occasion pour elle d'exprimer «sa profonde reconnaissance» aux électeurs, de faire part de son «immense joie» d'être élue si tôt et d'évoquer «l'honneur et la grande responsabilité» qu'elle ressent.

### Êtes-vous un peu déçue, aussi, de voir cette campagne écourtée?

Il n'y a pas de déception. Hier (*ndlr: lundi*), nous avons eu notre congrès, on était prêts à partir au combat pour trois semaines, avec détermination et enthousiasme.

### Vous attendiez-vous à l'abandon de Pascal Dessauges?

Non, je ne m'y attendais pas, je l'ai appris en même temps que tout le monde. J'étais à Berne ce matin (*ndlr: mardi*), j'étais rapportrice pour la loi sur les prestations complémentaires. Je savais, comme beaucoup de médias, qu'il y avait une conférence de presse de l'UDC à 9 heures, mais j'ignorais son contenu. Les parlementaires UDC vaudois n'ont rien lâché. J'ai eu plus tard un échange avec Pascal Dessauges et je voudrais saluer sa décision courageuse, qui n'a pas dû être facile à prendre.

### Comptez-vous poursuivre la politique de Pierre-Yves Maillard?

Il faut d'abord voir quel est le département qui m'incombe. Cette décision appartient au collège. Je me suis présentée en mettant en avant différents thèmes: la protection de l'environnement, du climat, la nécessité de poursuivre une politique sociale et sanitaire qui soit accessible au plus grand monde et réponde au besoin de la population, ainsi que la conciliation de la vie professionnelle et familiale. Toutes ces valeurs qui m'habitent depuis quinze ans, depuis que je fais de la politique, je les porterai au Conseil d'État.

**Votre agenda se libère plus tôt que prévu.**



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne  
1001 Lausanne  
021/ 349 44 44  
<https://www.24heures.ch/>

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 23'722  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 2  
Fläche: 226'731 mm<sup>2</sup>

Auftrag: 3007101  
Themen-Nr.: 999.222

Referenz: 72910124  
Ausschnitt Seite: 3/6

## Qu'allez-vous faire?

La Constitution m'oblige à démissionner du Conseil national dans les jours à venir. Je vais donc terminer la session, qui prend fin ce vendredi. Et puis, je vais me mettre au travail. Dès que je saurai quel département me sera attribué, je me plongerai dans les dossiers. Le temps de préparation sera de toute manière court. Même s'il l'est finalement un peu moins que prévu. **V.M.A.**





## Les drôles d'histoires des élections complémentaires vaudoises de ces dernières décennies

● Ce n'est pas la première fois qu'un candidat porté par deux gros partis renonce à un deuxième tour. En novembre 2003, face au candidat Vert François Marthaler, le libéral Jacques-André Haury avait, comme Pascal Dessauges aujourd'hui, incarné les espoirs de la droite. Mais, au soir du premier tour, son score fut extrêmement décevant. Avec seulement 30% des voix, le poulain du camp bourgeois renonçait dès le score connu à poursuivre le combat. Le médecin lausannois avait alors déclaré ne pas vouloir «faire de l'acharnement électoral».

Dans l'histoire récente, les votants du canton de Vaud ont eu tendance à accorder une prime au parti sortant. Autrement dit, la formation d'origine du ministre sur le départ a été favorisée, comme c'est le cas actuellement avec les socialistes. Ainsi, François Marthaler concourait pour le siège laissé vacant par Philippe Biéler. Plus tard, en octobre 2004, Pierre-Yves Maillard a été plébiscité dès le premier tour (63% des suffrages) contre l'UDC Martin Chevallaz (fils de Georges-André). Il remplaçait alors Pierre Chiffelle. Notons au passage que le candidat UDC de 2004 avait déjà pour mission de «rassembler les forces du centre droit», dont l'union avait commencé à souffrir dès les années 90. Lorsqu'il a fallu remplacer le radical Jacques Martin, fin 1996, les Vaudois ont accordé leurs suffrages à Jacqueline Maurer-Mayor. Un deuxième tour a été nécessaire, la candidate ayant manqué son entrée directe au gouvernement de 268 voix. Son challenger était un certain Pierre-Yves Maillard.

Mais la complémentaire la plus surprenante de ces dernières décennies a certainement été celle de juin 1996, quand le popiste Josef Zisyadis a été élu pour remplacer l'UDC Pierre-François Veillon. Après le départ précipité du ministre des Finances de l'époque, les radicaux avaient présenté le professeur d'économie Jean-Christian Lambelet, qui fit un score médiocre au premier tour. Au second round, l'UDC dynamitait la fameuse «entente bourgeoise»

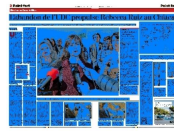
en maintenant son candidat, Jean-Claude Mermoud. À cause de la configuration triangulaire et des reports des voix de la gauche, le popiste entraînait au Château cantonal. Il avait obtenu 7 points de plus que son adversaire radical, un vrai scandale. Ce premier Conseil d'État à majorité de gauche rebascula vingt mois plus tard, lors de l'élection générale du printemps 1998. L'électorat infligea alors une vraie gifle à la gauche en plaçant au gouvernement cinq ministres de droite contre deux socialistes seulement. **Lise Bourgeois**



**En 2003**, le libéral Jacques-André Haury (à g.) avait renoncé au deuxième tour contre François Marthaler (à d.). ARC/J.-B. SIEBER-A



**En 2004**, Pierre-Yves Maillard (à g.) gagnait haut la main dès le premier tour contre l'UDC Martin Chevallaz (à d.). DOMINIC FAVRE-A



Hauptausgabe

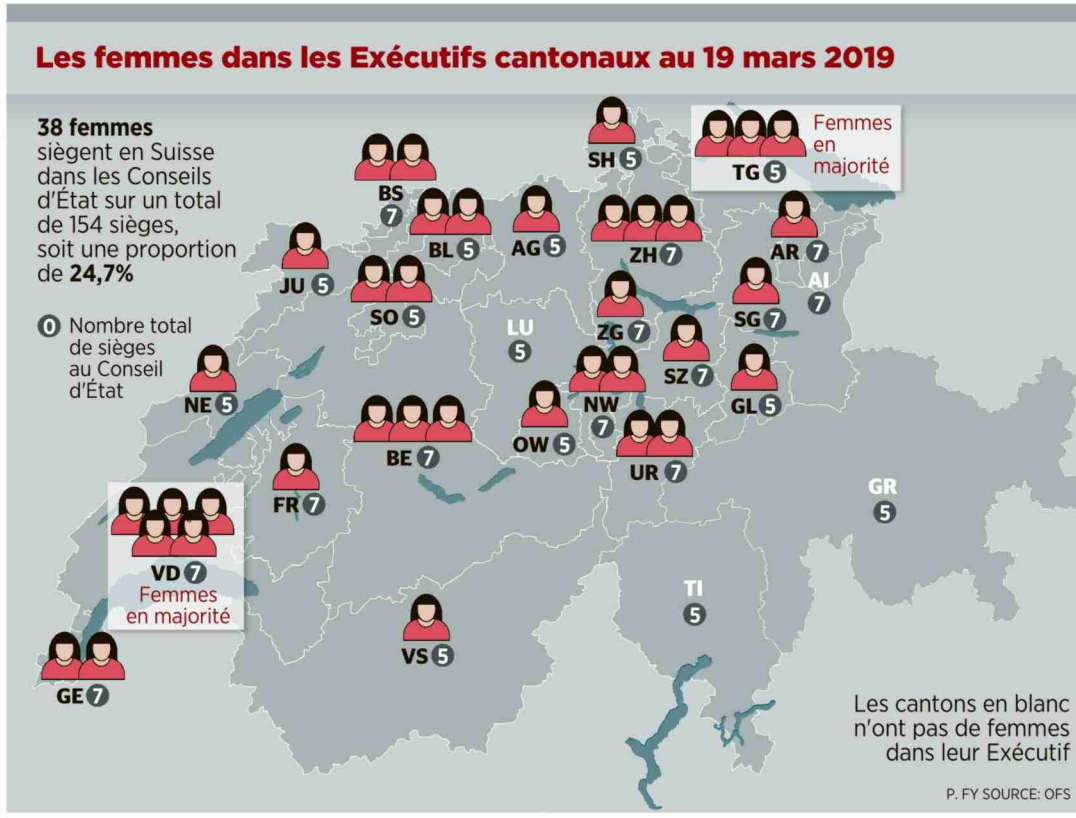
24 Heures Lausanne  
1001 Lausanne  
021/ 349 44 44  
https://www.24heures.ch/

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 23'722  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 2  
Fläche: 226'731 mm<sup>2</sup>

Auftrag: 3007101  
Themen-Nr.: 999.222

Referenz: 72910124  
Ausschnitt Seite: 5/6



## Le gouvernement vaudois bat le record du nombre de femmes dans un Exécutif

● C'est bien simple: cela ne s'est jamais produit ailleurs dans ce pays. Il y a dans le canton de Vaud cinq conseillères d'État et deux conseillers d'État. Une telle proportion de femmes dans un gouvernement cantonal, 71,4%, c'est une première.

Thurgovie mis à part, Vaud est le seul canton de Suisse à compter dans son gouvernement davantage de femmes que d'hommes. Et ce, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012 et l'élection de la socialiste Nuria Gorrite au Conseil d'État. Elle avait battu l'UDC Claude-Alain

Voilet.

Il y a vingt-deux ans, on en était à fêter l'arrivée de la première politicienne à ce poste. En 1997, la radicale Jacqueline Maurer était la première femme à intégrer le château Saint-Maire. Dès 1998, il y a toujours eu au moins deux élues au gouvernement. Notamment Francine Jeanprêtre, puis Jacqueline de Quattro.

L'entrée de la Verte Béatrice Métraux a porté la représentation féminine à trois, en décembre 2011. Elle prenait la place de feu Jean-

Claude Mermoud et battait l'UDC Pierre-Yves Rapaz. Elle faisait à ce moment-là basculer un autre équilibre: celui entre la gauche et la droite. Cette dernière ne parvient depuis lors plus à reprendre l'ascendant.

En avril 2017, la socialiste Cesla Amarelle maintenait en place cette double majorité inédite en sauvant le siège laissé vacant par sa camarade Anne-Catherine Lyon.

**Sur le web aujourd'hui**



● **Vidéo**  
Les  
premières  
réactions  
de  
Rebecca

Ruiz suite à son élection



**Rebecca Ruiz**  
Parti socialiste



**Nuria Gorrite**  
Parti socialiste



**Cesla Amarelle**  
Parti socialiste

Aujourd'hui, Rebecca Ruiz, en remplaçant Pierre-Yves Maillard, vient donc porter cette représentation à cinq. Et devient la huitième politicienne à intégrer le Château. Tous les socialistes du gouvernement vaudois sont désormais des femmes.



**Béatrice Métraux**  
Les Verts



**Jacqueline de Quattro**  
PLR

La principale intéressée s'est dite «évidemment très heureuse moi qui me bats pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais aussi pour qu'elles s'engagent massivement en politique.» Le Parti socialiste suisse a, lui, salué ce «signal fort en cette année féministe».

Le premier canton à avoir eu une majorité de femmes à sa tête était celui de Zurich. Mais cela n'a duré qu'entre 2003 et 2007. À noter que depuis 2012, le gouvernement de Thurgovie compte trois femmes et deux hommes. **C.I.M.**